

Dynamiques paysannes 43

février 2017

Agroécologie, un modèle qui tient la route ?

Des principes à la pratique avec Apil au Burkina Faso

Qu'est-ce que l'agroécologie? | Des principes forts | Une réponse à des enjeux fondamentaux |
Des contraintes importantes | La démarche de l'organisation sociale Apil au Burkina Faso |
Conclusion

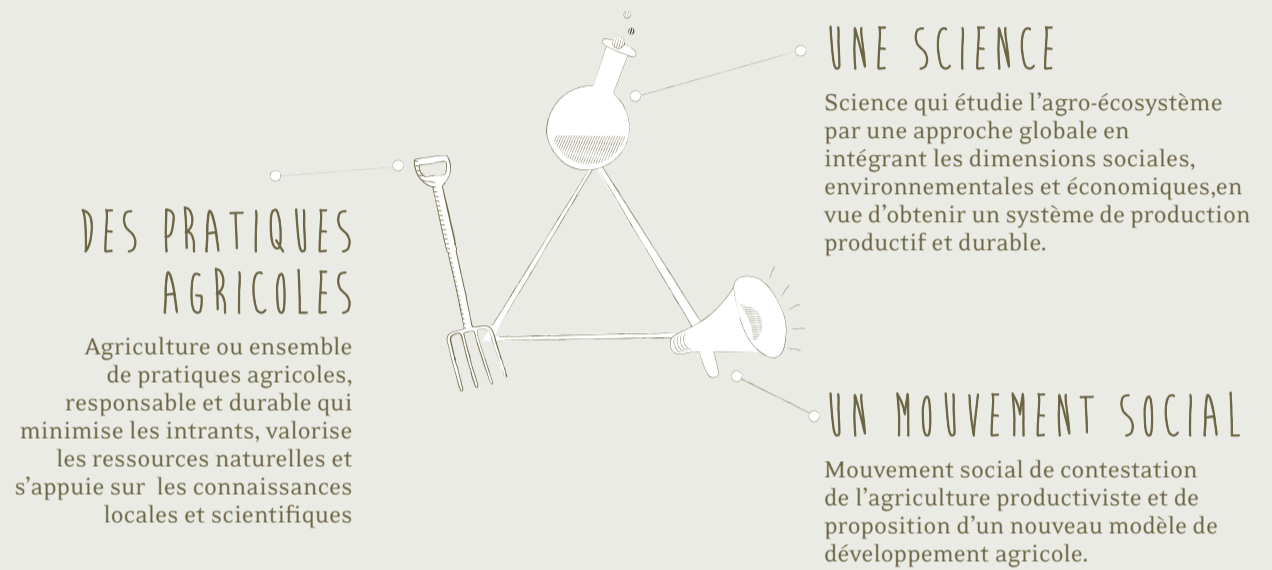


Plus récemment,
le champ de
l'agroécologie
a été étendu de
la production
agricole à
l'ensemble
du système
alimentaire.

Mais qu'est-ce que l'agroécologie ?

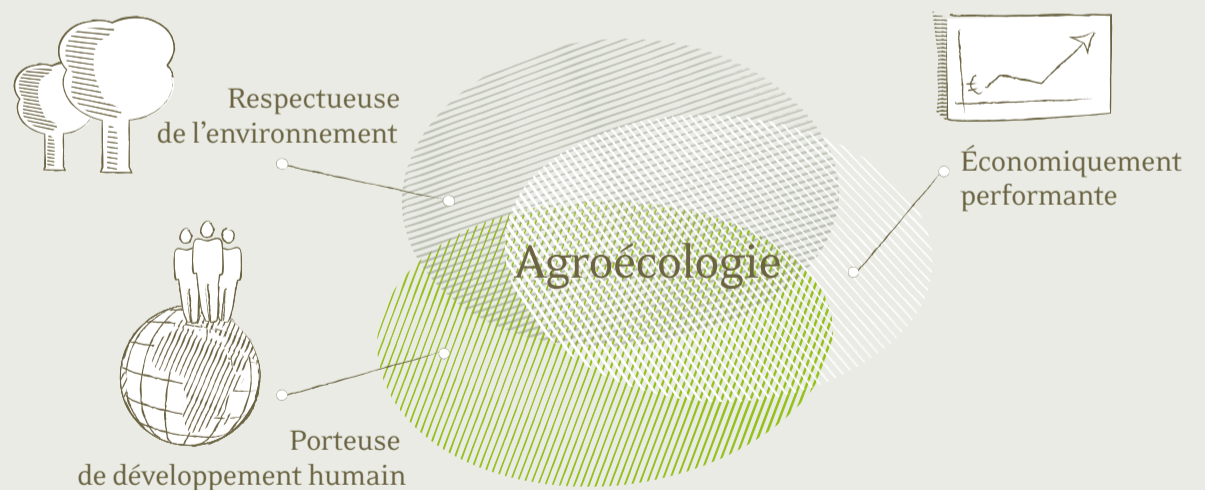
Il n'existe malheureusement pas une définition univoque de l'agroécologie. Faisant suite aux mouvements écologistes hostiles à l'agriculture industrielle nés dans les années 1960, notamment en Amérique latine, l'agroécologie s'est vraiment développée à partir des années 1990 et s'est rapidement trouvée mêlée à des mouvements sociaux émergents. Le concept prenant dès lors des dimensions nouvelles, à la fois environnementales, sociales, économiques, éthiques et en lien avec le développement¹.

Schématiquement, ces différentes dimensions peuvent se présenter sous la forme d'un triangle :



Le guide Agrisud² sur l'agroécologie propose quant à lui la représentation schématique suivante, mettant en évidence les dimensions environnementales, économiques et sociales.

LES 3 DIMENSIONS DE L'AGROÉCOLOGIE



Plus récemment, le champ de l'agroécologie a été étendu de la production agricole à l'ensemble du système alimentaire, incluant l'amont et l'aval, c'est-à-dire les intrants, la transformation, la commercialisation et jusqu'à la consommation.

¹ Wezel, A., S. Bellon, et al. (2009). «Agroecology as a science, a movement or a practice». A review. *Agronomy for Sustainable Development* 29: 503-515.

² Agrisud; L'agroécologie en pratiques, édition 2010. http://www.agrisud.org/wp-content/uploads/2015/11/Agrisud_eGuide2010_fr/agroecologie_en_pratiques.html

La technique du cordon pierreux illustrée au centre de la photo de droite permet d'éviter les problèmes d'érosion du sol de plus en plus fréquents.



© SOS Faim

Des principes forts

L'agroécologie n'est pas synonyme d'agriculture biologique. Celle-ci est définie par une certification stricte avec un cahier des charges à respecter, qui se concentre sur le respect de critères environnementaux, sans tenir compte des facteurs sociaux, ce qui conduit parfois à des dérives avec l'apparition de systèmes d'agriculture certifiée biologique mais intensifs.

L'agroécologie est moins normative, dans le sens où elle regroupe un ensemble de principes divers et qu'elle permet par exemple l'utilisation d'intrants chimiques, notamment dans le cas de sols très appauvris (la minéralisation se fait alors en complément d'autres techniques de restauration des sols).

On peut résumer les principes clés de l'agroécologie selon quatre grandes catégories : la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la limitation des externalités négatives, la génération de revenus sûrs et locaux et la valorisation de l'humain et des dynamiques sociales.

Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité :

Au cœur de l'agroécologie, il y a le respect et la préservation des ressources naturelles qui sont nécessaires à l'agriculture et à l'élevage. Le système eau-sol-plante, qui est à la base de toute activité agricole, est considéré dans sa globalité et il est exploité de façon durable (pérennité du système productif). Ainsi, plusieurs techniques relèvent de l'agroécologie et permettent de limiter l'érosion des sols et d'utiliser au mieux la ressource en eau (techniques de gestion de l'eau et du sol, couverture végétale permanente, haies vives, agroforesterie...).

L'agroécologie s'appuie sur le recyclage des biomasses. Les associations polyculture-élevage sont encouragées puisqu'elles s'enrichissent l'une l'autre (alimentation du bétail/fertilisation organique). De plus, l'agroécologie encourage la diversification des productions agricoles et des espèces, et elle promeut les bénéfices tirés des bonnes associations culturales.

Enfin, l'agroécologie permet de réduire les dépendances aux facteurs externes, en promouvant la régulation biologique, l'utilisation de traitements naturels ou la lutte intégrée contre les ravageurs.

Tout ceci conduit les systèmes de production agroécologiques à mieux résister en cas de phénomènes climatiques extrêmes.



© SOS Faim

L'agriculture agroécologique tend à être quasiment autonome vis-à-vis des ressources externes non renouvelables.

Limitation des externalités négatives

L'agriculture agroécologique tend à être quasiment autonome vis-à-vis des ressources externes non renouvelables. Les systèmes productifs sont développés à partir d'intrants produits localement (fertilisation organique, engrais vert, paillage...). Peu de déchets sont ainsi générés par les pratiques agroécologiques puisque la plupart des externalités sont réutilisées. On parle de cycle de production intégré ou de recyclage du système productif.

L'agroécologie s'inscrit dans une logique de développement local et territorial. Ainsi les produits issus de ce type de production sont en principe consommés sur place, réduisant les émissions de carbone dues aux transports de marchandises.

Génération de revenus sûrs et locaux

De plus en plus de chercheurs et universitaires (IAASTD, Inra, Cirad, Giraf³) se penchent sur l'agroécologie. Et les résultats de leurs travaux convergent pour indiquer un potentiel important de rendement pour les systèmes de production agroécologiques, que ce soit en quantité comme en qualité. Mais certains estiment toutefois difficile d'imaginer maintenir les mêmes niveaux de production sans aucun recours aux intrants chimiques et aux énergies non renouvelables.

Par ailleurs, la valeur ajoutée produite demeure au niveau de l'exploitation agricole ou du territoire.

Valorisation de l'humain et des dynamiques sociales

L'humain est au cœur de l'agroécologie, qui passe en premier lieu par la valorisation des savoir-faire traditionnels et des connaissances locales acquises, en combinaison avec la recherche scientifique: « Pour être plus durable, le développement agricole a surtout besoin de recherches qui soient à la fois plus fondamentales et plus respectueuses des innovations paysannes⁴. » Le partage de ces savoirs contribue à créer du lien social sur un même territoire et entre les générations.

³ IAASTD (International Assessment of Agriculture Knowledge, Science and Technology for Development), Inra (Institut National de Recherche Agronomique - France), Cirad (Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement), Giraf (Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agroécologie FNRS - Belgique. www.agroecology.be)

⁴ Rapport IAASTD, 2009.



© SOS Faim

**L'humain est
au cœur de
l'agroécologie,
qui passe en
premier lieu par
la valorisation
des savoir-faire
traditionnels
et des
connaissances
locales acquises.**

Les systèmes agroécologiques demandent potentiellement une main-d'œuvre importante et sont donc susceptibles de créer de l'emploi.

Le bénéfice sur la santé est une autre caractéristique de l'agroécologie, tant par la qualité (nutriments, vitamines et minéraux) des produits alimentaires obtenus, que par l'absence de résidus de pesticides et autres intrants chimiques.

Une réponse à des enjeux fondamentaux

Un nouveau modèle agricole semble devoir s'imposer.

Les systèmes de production agricole, en particulier en Amérique du Nord et en Europe, mais également en Amérique du Sud et en Asie, ont connu une véritable révolution pendant la deuxième moitié du vingtième siècle («révolutions vertes»). L'agriculture s'est industrialisée, utilisant des produits chimiques issus de l'industrie pétrolière comme intrants, et mécanisant fortement les opérations culturales. Avec pour effets: une production agricole standardisée, la population active du secteur primaire drastiquement réduite et des rendements fortement augmentés.

Mais ces changements ont un prix! Le capital environnemental a été largement affecté! La terre s'est appauvrie et le modèle industriel montre de plus en plus ses limites en termes de durabilité. En effet, l'agriculture intensive repose notamment sur l'utilisation de ressources non renouvelables (par exemple, les roches phosphatées) et sur des pratiques qui contribuent fortement au réchauffement climatique. Elle génère des coûts externes (pollution des eaux potables, santé publique,...) dont on commence seulement à prendre conscience de l'ampleur.

Or, pour les décennies futures, un nouveau défi alimentaire mondial se dessine: la population de la planète devrait atteindre au moins 9 milliards de personnes à l'horizon 2050, ce qui nécessite une augmentation minimale de la production alimentaire de 70%. Et il faudra produire d'autant plus si l'agriculture continue à servir à l'alimentation d'un cheptel en croissance ou à produire des agro-carburants. Le tout dans un contexte de changement climatique avec les aléas que cela implique.

Les choix politiques ne sont donc pas encore suffisamment consistants pour une large diffusion de pratiques agroécologiques.



© SOS Faim

De plus en plus de voix s'élèvent au niveau international⁵, que ce soient des chercheurs, des politiques ou des praticiens, pour rappeler la nécessité de réorienter l'agriculture vers des modèles de production plus durables au niveau environnemental et plus justes du point de vue social. Dans ce contexte, des systèmes de production capables d'intensifier l'agriculture tout en réduisant la consommation d'énergies fossiles et d'intrants d'origine chimique, existent⁶. Et ils répondent aux principes de l'agroécologie.

Mais des contraintes importantes

Au niveau international, ces points de vue restent encore minoritaires face aux solutions préconisées par les principaux organismes internationaux (Banque Mondiale, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, ...). Ceux-ci défendent un cadre (encore) plus favorable aux investissements privés, à la mise en place de partenariats public-privé, à la poursuite de la libéralisation des marchés dans un cadre multilatéral, ... Bref, une impression que le discours a été renouvelé avec la réhabilitation de l'agriculture dans les stratégies de développement, mais que l'on veut continuer à appliquer les mêmes recettes qui n'ont pas fait leurs preuves.

En Afrique de l'Ouest, la politique agricole (Ecowap) définie en 2005 par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) fait explicitement référence à une approche conventionnelle : « une agriculture moderne requiert que les paysans puissent avoir accès à des intrants tels que les engrais, les semences améliorées et les produits phytosanitaires ».

⁵ International Assessment of Agricultural Sciences and Technology for Development, Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, ex-rapporteur spécial des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter

⁶ Le Giec (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) estime que les pratiques agricoles non durables contribuent directement à 15% des gaz à effet de serre; si on y ajoute les énergies fossiles nécessaires au fonctionnement des chaînes agro-alimentaires, on arrive à un tiers des émissions (De Schutter, 2014)

Depuis 2008, APIL met en oeuvre un important programme de maraîchage mené en agroécologie avec l'appui de SOS Faim. Ce programme bénéficie actuellement à plus de 1 640 familles réparties dans 15 villages aux alentours de Kaya.



Si on se penche sur la déclinaison de cette politique agricole régionale au niveau du Burkina Faso, on constate positivement que plusieurs documents⁷ font explicitement référence à des pratiques agroécologiques. Mais cette intention politique assez claire ne se traduit pas nécessairement dans les faits : l'État continue à prioriser des réponses classiques, en investissant notamment massivement dans la distribution d'engrais chimiques pour les producteurs. Ou en promouvant également certaines cultures OGM, comme le coton, le niébé et le sorgho.

Les choix politiques ne sont donc pas encore suffisamment consistants pour une large diffusion de pratiques agroécologiques.

En outre, plusieurs éléments liés à l'environnement direct des producteurs constituent également des freins :

- | Le manque de sécurité foncière : la mise en œuvre de différentes techniques de conservation des eaux et des sols et de défense et restauration des sols (CES/DRS) représente un investissement que le paysan hésitera à réaliser s'il n'est pas assuré de continuer à disposer du terrain pour une période longue.
- | De même, les moyens nécessaires font souvent défaut pour l'application de techniques agroécologiques : par exemple des charrettes (transport de matière organique ou de pierres pour les CES/DRS), des animaux de labour (association agriculture-élevage). Et l'accès au financement pour l'acquisition de ce type d'équipement reste encore bien trop limité.
- | Les formations des agronomes restent dominées par une approche classique de l'agriculture et par la description d'itinéraires techniques par culture, sans prendre en considération, comme l'agroécologie, les éco et agro-systèmes dans leur ensemble : il y a dès lors une sorte de formatage défavorable à la promotion de l'agroécologie au niveau des services de conseil à l'exploitation familiale.
- | Et enfin, la transition vers l'agroécologie peut représenter à la fois un coût (par exemple, avec le passage par une diminution temporaire des rendements et donc des revenus) et être vécue comme un risque par le producteur. Il faut dès lors à la fois en montrer la pertinence et dégager des ressources pour accompagner et faciliter cette transition.

Et concrètement, on fait quoi ?

La réponse de l'organisation sociale Apil

L'Association pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL) est une organisation sociale burkinabé. Elle a été créée en 1998 par un groupe de jeunes motivés par l'appui aux paysans dans une perspective de développement rural durable. L'association concentre son travail sur les zones du Centre Nord et du Plateau Central du pays, autour des villes de Ziniaré et Kaya, au nord-est de la capitale Ouagadougou.

APIL travaille dans près de 120 villages dans 22 communes et appuie 72.000 familles.

Depuis 2008, APIL met en œuvre un important programme de maraîchage mené en agroécologie avec l'appui de SOS Faim.

Ce programme bénéficie actuellement à plus de 1.640 familles réparties dans 15 villages aux alentours de Kaya. Six périmètres irrigués couvrent une superficie totale de 71,5 hectares. 59% des parcelles cultivées sont gérées par des femmes. Dans cette zone, le maraîchage est une activité complémentaire importante réalisée essentiellement pendant la saison sèche.

Depuis le début du programme, les rendements des deux principales productions maraîchères ont augmenté de façon significative : de 15 tonnes à 21 tonnes/hectare pour l'oignon (+42%) et de 19 tonnes à 30 tonnes/hectare pour la tomate (+37%).

Le total des ventes s'est élevé à 396.333.750 FCFA, soit l'équivalent de 604.207 €.

7 Programme National du Secteur Rural (PNSR), Plan d'Action de la Gestion Intégrée de la Fertilisation des Sols (PAGIFS), Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA) et Politique Nationale de Développement Durable (PNDD).

LA PRODUCTION DE LA CAMPAGNE 2015-2016



Oignon

960,5 T

VALEUR DES VENTES: 215 575 000 FCFA



Tomate

252 T

175 358 750 FCFA



Divers : poivre, maïs, aubergine, chou, gombo, ...

21,25 T

5 400 000 FCFA



© SOS Faim

En 2016, 600 producteurs ont bénéficié d'une formation en fabrication de bio-pesticides.

Ce qui représente un revenu moyen par producteur de 235.912 FCFA⁸ ou 359,65 €. Auxquels il faut ajouter la valeur de la production autoconsommée qui est de l'ordre de 20 à 30%.

Le programme a dès lors un effet important au niveau de la sécurisation et de la diversification de l'alimentation (légumes).

Les revenus dégagés par les ventes permettent d'assumer des dépenses sociales de santé et d'éducation, en priorité pour les enfants, d'investir dans du petit commerce ou du matériel (vélos, mobylettes, ...), dans du bétail (ovins, caprins, bovins) ou encore d'avoir les liquidités disponibles pour l'achat de céréales en période de soudure.

Les résultats positifs obtenus par le programme sont en relation directe avec le fait qu'APIL a, au fil des années, priorisé la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, dans quatre domaines en particulier :

La production et l'utilisation de fumure organique : APIL promeut l'association de l'élevage avec l'agriculture ; des fosses fumières individuelles sont mises en place dans les périmètres maraîchers.

9 unités rurales collectives de compostage ont également été installées dans le cadre du programme, avec une capacité de 34,25 tonnes par an chacune.

La fabrication de bio-pesticides : 5 unités rurales ont été mises en place. Pendant l'année 2016, 600 producteurs ont bénéficié d'une formation, en association avec l'entité spécialisée BIO-PROTECT. Les bio-pesticides sont fabriqués à base de plusieurs plantes locales en fonction de leur disponibilité : neem, ail, piment, oignon, poivre, feuilles d'oranger et de papayer et gingembre, en combinaison avec des cendres de cuisine et du savon.

À titre d'exemple, le neem (arbre originaire d'Inde), également appelé margousier, peut produire jusqu'à 50 kilos de fruits, ce qui équivaut à 30 kilos de graines. Ces dernières constituent la principale source de composés à propriétés insecticides, dont l'azadirachtine qui bloque chez les insectes la métamorphose du stade larvaire à celui d'adulte, et paralyse le tube digestif de la larve.

La récupération des terres dégradées : cordons pierreux, zaï et demi-lunes.

Dans un pays sahélien comme le Burkina Faso, plusieurs techniques de régénération et de conservation des eaux et des sols (CES/DRS) sont appliquées à une échelle relative-

⁸ En 2010, dans le document de Stratégie pour une Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), le seuil de pauvreté était fixé à 108.454 FCFA.



© Jean-Louis Brocart

**Le programme
a un effet
important au
niveau de la
sécurisation et de
la diversification
de l'alimentation.**

ment importante. APIL encourage ces travaux de conservation des eaux et des sols par la fourniture de matériel (pioches, pelles, barres à mine, brouettes) et par la dispense de formations sur les techniques de récupération des terres.

- | Le zaï: des petites cuvettes sont creusées avant les premières pluies dans un sol en croûte pour retenir les eaux de ruissellement; le dispositif est complété par du matériel organique, voire un peu d'engrais.
- | La demi-lune consiste à creuser de grandes cuvettes en forme de demi-cercle, en déposant la terre de déblai pour former un « bourrelet » en aval permettant la capture des eaux de ruissellement.
- | De 2008 à 2016, 1.939 hectares ont été aménagés avec ces deux techniques dans le cadre du programme.
- | Le cordon pierreux consiste à disposer des pierres le long de courbes de niveau pour limiter l'érosion du sol en ralentissant le ruissellement de l'eau. En retenant l'eau, le cordon permet d'augmenter son infiltration et de capter les sédiments en amont. Pour la période 2008-2016, des cordons pierreux ont été mis en place sur une superficie de 1.730 hectares.

Ces aménagements, combinés avec la fertilisation organique, ont induit une augmentation significative des rendements maxima observés pour le sorgho (+100%) et le niébé (+64%).



© SOS Faim

Apil estime ainsi que 68% des producteurs bénéficiaires produisent actuellement sans intrants chimiques.

Et enfin, l'agroforesterie : l'implantation ou l'entretien d'arbustes et d'arbres sous forme de haies vives ou de manière éparse présente de nombreux avantages pour le développement des cultures :

- | La protection des cultures contre le vent et/ou les animaux en divagation ;
- | La régulation de l'humidité des sols ;
- | L'amélioration des sols (en particulier les légumineuses qui captent l'azote) : production de biomasse, aération des sols ;
- | La génération de revenus pour les producteurs : les arbres, fruitiers ou forestiers sont valorisables (autoconsommation et marché).

Pour assurer la démonstration de la pertinence de ces différentes techniques, élément essentiel pour convaincre les producteurs, un centre de promotion agro-sylvo-pastoral a été installé à Bissiga au début de l'année 2016.

En effet, dans la zone, plus de 50% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Dans un tel contexte d'insécurité économique, il n'est pas évident d'amener les producteurs à changer de pratiques, en raison du risque important qu'ils estiment prendre.

L'organisation investit massivement dans l'agroécologie : ses responsables estiment y consacrer environ 40% d'un budget annuel moyen de 300 millions de FCFA (457.347 €). En termes d'impact, APIL estime ainsi que 68% des producteurs bénéficiaires produisent actuellement sans intrants chimiques.

**L'agroécologie
peut
effectivement
être une solution,
appliquée sans
dogmatisme,
valorisant la
combinaison des
savoirs locaux
et des progrès
scientifiques.**

Cette transition réussie vers des pratiques agroécologiques s'explique par différentes clés méthodologiques :

- | La mise en œuvre d'un processus de concertation permanente entre les différentes parties prenantes : les groupements de producteurs, les organismes d'appui publics et privés, les autorités locales,
- | la valorisation du savoir-faire et de l'expertise locale,
- | l'appui au renforcement des organisations locales de producteurs et des capacités des membres.

En cohérence avec cette implication concrète dans la promotion et la diffusion de pratiques agroécologiques, APIL s'est également investi dès 2011 dans la participation à la création du Conseil National de l'Agriculture biologique (CNA-Bio), une organisation nationale faîtière. Le CNA-Bio mène des activités de formation et de plaidoyer en faveur d'une agriculture paysanne saine : il est notamment actif dans la promotion d'un système de certification participatif (SGP⁹), dans la promotion des semences paysannes, dans la diffusion de fiches décrivant les principales pratiques agroécologiques.

Conclusion

On l'a vu, des acteurs de plus en plus nombreux estiment qu'un changement de paradigme est nécessaire face aux enjeux de la sécurité alimentaire de la planète, de la raréfaction et de l'appauvrissement des ressources et du réchauffement climatique.

L'agroécologie peut effectivement être une solution, appliquée sans dogmatisme, valorisant la combinaison des savoirs locaux et des progrès scientifiques.

Il est très important que ces affirmations soient validées par des faits, des réalisations concrètes. C'est en ce sens que l'expérience d'APIL au Burkina Faso est intéressante : elle confirme qu'une transition vers l'agroécologie est tout à fait possible, que cela permet d'allier un renforcement social (organisation) et économique des producteurs (de meilleurs rendements, des revenus plus élevés) avec une approche environnementale.

Le défi principal est sans aucun doute celui de la mise à l'échelle !

Pour en savoir plus :

- | Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du centre : réalités et perspectives ; Grain de Sel 63-66 ; Inter-Réseaux ; juin 2014. <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/63-66-agroecologie-en-afrique-de-l/?lang=fr>
- | Agroécologie : où en est-on ? Bulletin de synthèse Souveraineté alimentaire ; Inter-Réseaux – SOS Faim ; septembre 2011.
- | Agroécologie : enjeux et perspectives ; Laurent Delcourt ; Centre Tricontinental (CETRI) ; collection Alternatives Sud ; septembre 2014.
- | L'agroécologie : trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables ; P.M. Stassart et al. ; Educagri éditions ; 2012.
- | Dictionnaire en ligne de l'agroécologie : <http://dicoagroecologie.fr/>

⁹ « Les systèmes de garantie participatifs sont des systèmes d'assurance qualité orientés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. » (définition Ifoam, 2008).

SOS Faim

Ce numéro de *Dynamiques Paysannes* a été rédigé par Marc Mees, responsable de la gestion des connaissances de SOS Faim, avec la contribution de Clémentine Rasquin, de Fanélie Meyer et de François Vandercam.

SOS Faim Belgique est une ONG de développement active dans la lutte contre la faim et la pauvreté en Afrique et en Amérique Latine. En privilégiant une approche de partenariat avec des acteurs locaux, SOS Faim soutient l'agriculture familiale en fournissant aux paysans du Sud un appui technique, organisationnel et financier et en sensibilisant et mobilisant les populations du Nord aux problématiques liées à la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Parallèlement à *Dynamiques Paysannes*, SOS Faim édite *Zoom microfinance*, une publication qui interroge la microfinance dans ses finalités, ses modalités et les conditions de sa mise en œuvre comme outil de développement. Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable, en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

Les derniers numéros de *Dynamiques Paysannes* ont concerné

- + n° 42 Un bilan de la filière riz dans 5 pays d'Afrique de l'ouest
- + n° 41 Articulations public-privé : enjeux du développement territorial rural en Amérique Latine
- + n° 39-40 Stocks de proximité en Afrique de l'Ouest

Éditeur responsable

Olivier Hauglustaine,
4 rue aux Laines,
B-1000 Bruxelles
(Belgique)

Coordination

Marc Mees
mme@sosfaim.org
T 32-(0)2-511.22.38
F 32-(0)2-514.47.77
info.be@sosfaim.org
www.sosfaim.org

Graphisme

www.marmelade.be

Dynamiques Paysannes
est imprimé sur du papier recyclé

Dynamiques paysannes
est réalisé avec le soutien de
la Direction générale de la Coopération
internationale de Belgique.

Les opinions représentées dans la présente
publication n'engagent que leurs auteurs.

SOS Faim Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique) |
T 32-(0)2-548.06.70 | F 32-(0)2-514.47.77 | info.be@sosfaim.org